

**AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DES MARCHES (ASPM)**

Nom du marché : Recrutement du consultant IPP et Conseiller en Transactions
Nom du projet : Millennium Challenge Account-Benin II
Type d'avis : Demande de Propositions (DP) - SFQC

Information Générale

Pays : République du Bénin
Ville/Localité : Cotonou
Avis/Numéro de Contrat : DP/PP4-CIF-PRISP-04
Date de publication : 13 Juillet 2017
Date limite : 14 Septembre 2017
Agence de financement : Millennium Challenge Account (MCA)
Acheteur : Millennium Challenge Account-Benin II
Langue d'origine : Anglais

Information de Contact

Adresse : Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National a.i
Millennium Challenge Account – Benin II
Immeuble Kouglénou, 3ème étage
Domaine de l'OCBN
Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral
Cotonou, République du Bénin

Téléphone : +229 21 31 78 25
Fax : +229 21 31 46 92
Email : info@mcabenin2.bj
Web Site: <http://www.mcabenin2.bj>

Type de marchés : Services

Code du marché : 09310000 Electricité
09330000 Energie Solaire
90700000 Services Environnementaux
73220000 Développement de Services Consultants



Texte original:

1. Le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») et le Gouvernement du BENIN (« Gouvernement » ou « [GdeBénin] ») ont signé un Compact Millennium Challenge Account (« Compact ») visant une aide du Millenium Challenge Account d'environ **375 000 000 dollars US** (« Financement MCC ») destinée à contribuer à la réduction de la pauvreté par la croissance économique au BENIN. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-BENIN) (« Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Propositions. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC. Aucune partie autre que le Gouvernement et l'Entité MCA ne pourra se prévaloir du Compact ni prétendre au produit du financement du MCC.

Le programme énergétique du Bénin comprend quatre (4) projets à savoir : (i) Projet de Réformes Politiques et de Renforcement Institutionnel ; (ii) Projet de Production d'Electricité ; (iii) Projet de Distribution d'Electricité ; et Projet d'Accès à l'Electricité Hors Réseau. L'objectif du programme est d'accroître la productivité et la production de l'entreprise, de générer davantage de possibilités économiques pour les ménages et d'améliorer la capacité de fournir des services publics et sociaux en améliorant la quantité et la qualité de l'approvisionnement de l'électricité. Le Compact sera exécuté pour une période de cinq années après l'entrée en vigueur. Le Compact énergétique du Bénin est entré en vigueur le 22 Juin 2017.

Dans le cadre du développement du Projet « Réforme des Politiques et Renforcement des Institutions », MCA-Bénin II sollicite les services de consultants mentionnés ci-dessus en référence.

MCA-Benin II agissant au nom du Gouvernement du Bénin invite maintenant les cabinets de consultants qualifiés, expérimentés et éligibles à lui soumettre des propositions pour fournir les services de consultant IPP et de conseiller en transactions.

2. Les services de consultants et le marché qui devrait être attribué couvriront une durée estimative de 27 mois.

La consultation est structurée en une période de base et quatre options. Les services de la Période de Base démarreront dès l'attribution ou la notification du contrat et l'émission de l'Avis de Démarrage ("AD") alors que les options seront exercées à la discrétion de MCA-Bénin II. Les cinq phases sont décrites ainsi qu'il suit :

- Services du Contrat de Base –Consultant IPP : pour baliser le terrain pour les IPP au Bénin
- Option 1 – Consultant Technique de l'IPP : pour traiter les aspects techniques et environnementaux liés à l'appel d'offres relatif aux centrales solaires photovoltaïques
- Option 2 – Consultant Technique de l'IPP : pour réaliser l'étude sur la stabilité du réseau

- Option 3 – Conseiller en Transactions : pour organiser et conduire les opérations jusqu'à l'attribution du/des contrat(s) relatifs au(x) projet(s) à réaliser par l'IPP
- Option 4 – Conseiller Technique et Juridique : pour fournir l'assistance jusqu'au bouclage financier des transactions avec les IPP.

Plus d'amples détails sur ce service de consultants sont fournis dans les Termes de Référence.

3. La présente Demande de Propositions (DP) est ouverte à toutes les entités admissibles (« Consultants ») désireuses d'y prendre part. Sous réserve des restrictions contenues dans la DP, les consultants peuvent se constituer en regroupement visant à optimiser leur capacité à exécuter le contrat avec succès.
4. Un Consultant sera choisi conformément à la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC), procédure d'évaluation exposée dans les sections de la DP conformément aux « Directives du Programme de MCC en matière de Passation des Marchés » disponibles sur le site Internet de MCC : www.mcc.gov. Le processus de sélection, comme décrit, inclura une revue et une vérification des qualifications et de la performance passée y compris la vérification des références avant toute attribution de contrat.
5. Le Dossier de DP comprend les sections suivantes : Section 1, Instructions aux Consultants
 Cette section apporte aux Consultants potentiels des informations destinées à les aider à préparer leur proposition. Elle apporte également des informations sur la soumission, sur l'ouverture des plis, sur l'évaluation des propositions et sur la procédure d'adjudication. Section 2, Données Particulières de la Demande de Propositions. Cette section comprend des dispositions propres au présent marché, qui complètent les informations de la section 1 - Instructions aux Consultants. Section 3, Critères de Qualification et d'Évaluation. Cette section définit les qualifications requises du Consultant et les critères d'évaluation de la Proposition. Section 4A, Formulaire de Proposition Technique. Cette section contient les Formulaire de Proposition Technique à remplir par tout Consultant potentiel et à remettre, dans une enveloppe séparée, avec l'ensemble des documents formant la Proposition intégrale du Consultant potentiel. Section 4B, Formulaire de Proposition Financière. Cette section contient les Formulaire de Proposition Financière à remplir par les consultants potentiels et à remettre, dans une enveloppe séparée, avec l'ensemble des documents formant la Proposition intégrale du consultant. Section 5 Termes de Référence. Cette section inclut les Termes de Référence détaillé du présent marché, qui expose la nature, les tâches et les obligations du Consultant et des services à fournir. Section 6 Formulaire relatifs au Marché : I Contrat de Marché, II Conditions Générales du Contrat, III Conditions Particulières du Contrat, IV Annexes.
6. Les Consultants potentiels intéressés à soumettre une Proposition doivent exprimer leur intérêt par courriel, en indiquant les coordonnées complètes du Cabinet, à MCA-

Benin II, attention Agence de Passation des Marchés, à travers info-benin@charleskendall.com et copie à info@mcabenin2.bj. Ainsi le document de Demande de Propositions leur sera délivré en format PDF par courriel. Après avoir reçu la DP, veuillez-nous en informer par écrit ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessus :

- a) Que vous aviez reçu la DP ;
- b) Que vous soumettriez une proposition seule ou en association.

-
7. Une réunion préparatoire à la soumission des Propositions aura lieu le 3 Août 2017 à 10 H 00, heure locale de Cotonou dans les locaux de MCA-Bénin II à l'adresse ci-dessous.
 8. La date limite de dépôt des Propositions est le 14 Septembre 2017 à 10 heures, heure locale de Cotonou. Les Propositions déposées après ces date et heure ne seront pas prises en considération et seront retournées sans avoir été ouvertes. Il est très important que les Consultants prennent en compte les distances et les formalités douanières dans leur calcul du temps que leur Proposition prendra pour arriver à destination.

Adresse de MCA-Benin II :

Millennium Challenge Account Bénin II (MCA-Benin II), Immeuble Kouglénou, 3e étage, Domaine de l'OCBN Derrière la Compagnie Territoriale de Gendarmerie du Littoral 01 BP 101, Tél. : (229) 21 31 78 25/Fax : 21 31 46 92 – Attention : Agence de Passation des Marchés,
Email : info-benin@charleskendall.com et copie à info@mcabenin2.bj.



Gabriel DEGBEGNI
Coordonnateur National a.i